

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MINGAN  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES**

**PROCÈS-VERBAL** de la session régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue le vingt et unième jour du mois de mars de l'an deux mille dix-sept à seize heures trente (21-03-2017 à 16 h 30) au 106 rue Napoléon, bureau 400 à Sept-Îles, salle du Conseil de la MRC de Sept-Rivières

PRÉSENTS les conseillers de comté :

Monsieur Réjean Porlier, préfet et maire de la ville de Sept-Îles  
Madame Violaine Doyle, préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier  
Monsieur Denis Miousse, conseiller, ville de Sept-Îles  
Monsieur Jean Masse, conseiller, ville de Sept-Îles  
Madame Carole Chevarie, conseillère, ville de Port-Cartier

**Ouverture de la session**

Le préfet, monsieur Réjean Porlier, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la session régulière à 16 h 30.

**2017-03-024**

**Adoption de l'ordre du jour de la session régulière du mardi 21 mars 2017**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la session régulière du mardi 21 mars 2017 tel que présenté et en laissant l'item « Affaires nouvelles » ouvert."

**2017-03-025**

**Adoption du procès-verbal de la session régulière du 21 février 2017**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la session régulière du 21 février 2017 tel que présenté."

**2017-03-026**

**Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement de la MRC de Sept-Rivières au 16 mars 2017**

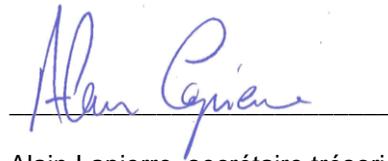
IL EST PROPOSÉ PAR la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Violaine Doyle,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la MRC de Sept-Rivières au 16 mars 2017, de 273 700.72 \$".

(Voir annexe « A »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la MRC de Sept-Rivières dispose de crédits suffisant pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2017-03-027

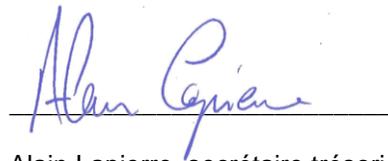
**Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement du TNO Lac-Walker au 16 mars 2017**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la municipalité TNO Lac-Walker au 16 mars 2017, de 57 570.99 \$".  
(Voir annexe « B »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la municipalité TNO Lac-Walker dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2017-03-028

**Affectation du surplus de l'exercice financier 2015 de la MRC de Sept-Rivières au surplus accumulé affecté de la MRC de Sept-Rivières**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières affecte 200 000 \$ du surplus de l'exercice financier 2015 de la MRC de Sept-Rivières au surplus accumulé affecté de la MRC de Sept-Rivières selon la répartition suivante :

- Programme de soutien à l'entrepreneuriat 200 000 \$"

2017-03-029

**Octroi d'une aide financière pour la Société historique du Golfe inc.**

ATTENDU LA demande de la Société historique du Golfe afin de soutenir la production de la revue d'histoire de la Côte-Nord.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières verse une contribution de 200 \$ à la Société historique du Golfe afin de soutenir la production de la prochaine édition de la revue d'histoire de la Côte-Nord, numéro 63-64;

QUE les sommes soient prises à même le poste « promotion et publicité »."

2017-03-030

**Adoption du Plan de développement 2017 du transport collectif de la MRC de Sept-Rivières**

IL EST PROPOSÉ PAR la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Violaine Doyle,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le Plan de développement 2017 du transport collectif de la MRC de Sept-Rivières telle que présentée;

QUE copies de la résolution et du Plan de développement du transport collectif 2017 soient acheminées au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports."

2017-03-031

**Participation à une activité de financement des coureurs du Grand Défi Pierre Lavoie du Cégep de Sept-Îles**

ATTENDU LA tenue du IRONMARS qui aura lieu tout le mois de mars 2017;

ATTENDU LA demande de certains employés de la MRC de participer au Défi Entreprise;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la MRC de Sept-Rivières participe à l'activité de financement « IRONMARS » des coureurs du Grand Défi Pierre Lavoie du Cégep de Sept-Îles pour un montant de 100 \$, correspondant à l'inscription d'une équipe dans le volet Défi à l'entreprise;

QUE les sommes soient prises à même le poste « projets spéciaux »."

2017-03-032

**Autorisation commande achat informatique**

ATTENDU QU'il est nécessaire d'acheté un portable afin de combler les besoins du chargé de projet en gestion des matières résiduelles;

ATTENDU L'offre de service de la firme Insight en date du 27 février 2017.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Alain Lapierre, directeur général à procéder à l'acquisition d'un portable « ThinkPad e560 » au montant de 1 000.07 \$ plus taxes et frais de recyclage et de livraison;

QUE les sommes nécessaires soient present dans le poste budgétaire « ameublement et équipement »."

2017-03-033

**Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)- Aide financière et nomination du comité d'analyse**

ATTENDU QUE le 17 juillet 2015, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Laurent Lessard annonçait la mise en place du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF);

ATTENDU QUE le PADF respecte les obligations prévues à la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier et répond à la volonté gouvernementale visant à rapprocher les centres de décision des populations locales et de donner davantage d'emprise aux milieux régionaux sur leur développement;

ATTENDU QU'il a été conçu afin d'accorder aux municipalités régionales de comté d'une même région des responsabilités permettant notamment d'appuyer le fonctionnement des tables de gestion intégrée des ressources et du territoire et permettre la réalisation de certaines activités spécifiques liées à l'aménagement durable des forêts;

ATTENDU QUE ce programme permet notamment la réalisation d'interventions ciblées visant à :

- Réaliser des travaux d'aménagement forestier sur les terres publiques intramunicipales ou sur les terres privées appartenant à des propriétaires forestiers reconnus en vertu de l'article 130 de la LADTF;
- Soutenir la réalisation de travaux associés à la voirie multiusage sur les terres publiques;
- Accompagner les initiatives et soutenir l'organisation de différentes activités visant à favoriser l'aménagement forestier et la transformation du bois.

ATTENDU QUE les projets doivent être complétés avant le 31 décembre 2017;

ATTENDU QUE pour 2017, une enveloppe financière de 58 062 \$ est disponible;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières procédera à son appel de projets le 23 mars 2017 et que la date limite de réception de dossier sera le 18 mai 2017;

ATTENDU QU'il est nécessaire de nommer les membres du comité d'analyse.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte les critères du programme d'aide financière du programme d'aménagement durable des forêts (PADF) pour l'année 2017-2018;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières nomme les personnes suivantes sur le comité d'analyse du PADF :

Monsieur Alain Lapierre, poste éthique et politique  
Monsieur Luc Morency, poste développement économique  
Monsieur Hervé Deraps, poste normes et réglementations  
Madame Violaine Doyle, poste représentant municipale Port-Cartier  
Monsieur Jean Masse, poste représentant municipale Sept-Îles"

**2017-03-034**

**Octroi d'une aide financière pour la chambre de commerce de Sept-Îles - 27<sup>e</sup> édition du Gala des entreprises**

ATTENDU QUE la chambre de commerce de Sept-Îles présentera, le samedi 29 avril 2017 – le 27<sup>e</sup> Gala des entreprises;

ATTENDU QUE la chambre de commerce de Sept-Îles a sollicité la MRC de Sept-Rivières afin qu'elle contribue financièrement à la tenue de cet événement en échange de visibilité.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Violaine Doyle,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières contribue pour un montant de 1 000 \$ à titre de partenaire « OR » du Gala des entreprises 2017 de la chambre de commerce de Sept-Îles qui se tiendra le 29 avril 2017;

QUE les sommes soient prises à même le poste « FDT – Projets régionaux »."

**2017-03-035**

**Contrat de modification site web MRC de Sept-Rivières**

ATTENDU LA volonté de procéder à une restructuration et amélioration de la page d'accueil afin d'en optimiser l'accès;

ATTENDU L'offre de service reçue de la firme MAP DESIGN en date du 3 mars 2017.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Alain Lapierre, directeur général, à conclure le contrat avec la firme MAP DESIGN pour un montant maximal de 850 \$ plus taxes applicables;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « informatique – entretien et réparation »."

**2017-03-036**

**Embauche pour pourvoir aux postes de responsables de secteur de l'Écopatrouille 2017**

ATTENDU QUE le Plan de gestion des matières résiduelles révisé 2016-2020 (PGMR) de la MRC de Sept-Rivières est maintenant entré en vigueur;

ATTENDU QUE le PGMR prévoit de nombreuses mesures d'information, sensibilisation et d'éducation relative à la saine gestion des matières résiduelles;

ATTENDU QUE l'Écopatrouille de la MRC de Sept-Rivières, active depuis 2006, constitue maintenant une initiative incontournable au niveau de la mise en œuvre des actions de sensibilisation de la population;

ATTENDU QUE la coordination des activités constitue une tâche fondamentale de la réussite des actions de l'Écopatrouille sur le terrain;

ATTENDU QUE la MRC souhaite créer deux postes de responsables de secteur pour Port-Cartier et Sept-Îles et que les personnes embauchées agiront comme assistant à la coordination des activités avec le personnel de la MRC.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE mesdames Tania Bond et Rose Senneville soient embauchées comme responsables du secteur de Port-Cartier et de Sept-Îles respectivement, pour une durée de 18 semaines à compter du mois de mai 2017;

Qu'elles soient responsables de la supervision quotidienne des écopatrouilleurs, de la coordination des activités de ceux-ci de même que de la réalisation de diverses actions sur le terrain;

QUE la MRC de Sept-Rivières consent à verser aux employés un salaire de 17 \$ de l'heure et les avantages sociaux liés aux emplois étudiants;

QUE madame Caroline Cloutier, conseillère en environnement et développement durable et responsable du projet de l'Écopatrouille, soit responsable de réaliser les activités de supervision et d'évaluation de mesdames Tania Bond et Rose Senneville."

**2017-03-037**

**Embauche des écopatrouilleurs pour la saison 2017**

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a créé l'Écopatrouille en 2006 afin de sensibiliser la population à l'écocitoyenneté à la maison, au travail et dans les activités;

ATTENDU QUE le Plan de gestion des matières résiduelles révisé 2016-2020 comprend plusieurs mesures d'information, de sensibilisation et d'éducation relative à l'environnement impliquant l'Écopatrouille;

ATTENDU QUE la Ville de Port-Cartier, la Ville de Sept-Îles et plusieurs partenaires fournissent un support financier et technique à la MRC de Sept-Rivières pour la mise sur pied de la douzième édition de l'Écopatrouille.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la MRC de Sept-Rivières procède à l'embauche de six écopatrouilleurs pour 15 semaines à raison de 35 heures par semaine à un taux horaire de base de 15,38 \$ pour les nouveaux employés;

QUE madame Caroline Cloutier, conseillère en environnement et développement durable, assure la formation et la supervision des écopatrouilleurs;

QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le préfet ainsi que le directeur général à signer pour et au nom de la MRC toute entente à intervenir dans le cadre de ce projet avec les partenaires."

**Octroi du contrat – Travaux d'entretien des chemins au lac Daigle**

**2017-03-038**

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a procédé à un appel d'offres sur invitation pour l'entretien des chemins au lac Daigle entre le 1<sup>er</sup> avril et le 15 novembre 2017;

ATTENDU QUE deux soumissions ont été déposées.

IL EST PROPOSÉ PAR la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Violaine Doyle

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

"QUE le contrat pour les travaux d'entretien des chemins au lac Daigle soit octroyé à l'entreprise Équipements Nordiques selon les tarifs spécifiés dans leur soumission, excluant les taxes applicables, soit;

- Nivelage : 148.00 \$/heure
- Fourniture de MG-20 ou MG-56 : 15.80 \$/tonne
- Balai mécanique avec signaleur : 198.00 \$/heure

QUE les sommes budgétaires nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « TNO Lac-Walker- Entretien des chemins »;

QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le préfet et le directeur général à signer le contrat et tout autre document s'y rattachant."

**2017-03-039**

**Adoption de la politique FDT de soutien « Fonds rural de la MRC de Sept-Rivières 2017-2018 »**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte la politique FDT de soutien « Fonds rural de la MRC de Sept-Rivières 2017-2018 » telle que présentée;

QUE la politique soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la MRC de Sept-Rivières dépose celle-ci sur son site internet."

**2017-03-040**

**Adoption de la politique FDT « Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie »**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte la politique FDT « Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie » telle que présentée;

QUE la politique soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la MRC de Sept-Rivières dépose celle-ci sur son site internet."

**2017-03-041**

**Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2017-268 amendant le règlement de zonage n° 2009-151 de la ville de Port-Cartier**

ATTENDU QUE le Conseil de la ville de Port-Cartier désire amender son règlement de zonage n° 2009-151;

ATTENDU QUE le règlement n° 2017-268 amendant le règlement de zonage n° 2009-151 a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la ville de Port-Cartier;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (137.2 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de zonage face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2017-268 de la ville de Port-Cartier est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

**2017-03-042**

**Octroi d'une aide financière pour l'Élyme des sables**

ATTENDU QUE la tenue du 8e Téléradiathon « La Récolte » au profit de l'Élyme des sables aura lieu le 2 avril 2017.

IL EST PROPOSÉ PAR la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Violaine Doyle,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières confirme une participation de 500 \$ pour la tenue du 8e Téléradiathon « La Récolte » au profit de l'Élyme des sables;

QUE les sommes soient prises à même le poste « FDT – projets régionaux »."

**2017-03-043**

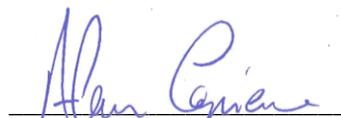
**Levée de la session**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la session régulière du 21 mars 2017 soit levée à 16 h 43."

  
Réjean Porlier  
Préfet

  
Alain Lapierre  
Directeur général et secrétaire trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec.

  
Réjean Porlier  
Préfet

# **ANNEXE A**

**LISTE DES COMPTES À PAYER**  
**MRC DE SEPT-RIVIÈRES AU 16 MARS 2017**

<b>1. PLACEMENTS NORD-CÔTIERS</b>	
Réf. : -Loyer pour le mois de mars 2017 .....	9 727.78 \$
<b>2. CAROLE CHEVARIE</b>	
Réf. : -Déplacement pour session du 21 février 2017.....	72.10 \$
Réf. : -Déplacement pour CA, Station de ski, 9 février 2017.....	25.85 \$
<b>3. VIOLAINE DOYLE</b>	
Réf. : -Déplacement pour session du 21 février 2017.....	32.90 \$
Réf. : -Frais de voyage, S-Îles, 1 et 2 mars 2017.....	273.37 \$
<b>4. ALAIN LAPIERRE</b>	
Réf. : -Frais de déplacements et autres, février et mars 2017.....	123.00 \$
<b>5. RÉJEAN PORLIER</b>	
Réf. : -Frais de voyage, B-Comeau, 10 février 2017.....	456.60 \$
<b>6. VINCENT CARBONNELLE</b>	
Réf. : -Frais de déplacement pour le 24 février 2017.....	6.00 \$
<b>7. RENÉE HAINCE</b>	
Réf. : -Frais de déplacements pour février 2017.....	42.00 \$
<b>8. RECEVEUR GÉNÉRAL</b>	
Réf. : -Cotisations pour février 2017.....	7 173.90 \$
<b>9. MINISTRE DU REVENU</b>	
Réf. : -Cotisations pour février 2017.....	17 477.04 \$
<b>10. CARRA</b>	
Réf. : -Cotisations pour février 2017.....	377.35 \$
<b>11. AON HEWITT</b>	
Réf. : -Cotisations au fonds de pension, février 2017.....	8 024.32 \$
<b>12. PME+</b>	
Réf. : -Assurance-collective pour mars 2017 (Industrielle Alliance).....	6 146.48 \$
<b>13. SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES</b>	
Réf. : Loyer BANQ pour le mois de février 2017.....	3 164.92 \$
<b>14. COGECO</b>	
Réf. : -Frais pour avril 2017.....	55.18 \$
<b>15. TELUS MOBILITÉ</b>	
Réf. : -Frais cellulaires pour février 2017.....	116.27 \$
<b>16. VISA DESJARDINS</b>	
Réf. : -Postes Canada; Réacheminement courrier de la CRÉ-CN pour 12 mois.....	288.53 \$
Réf. : -Postes Canda; envoi document BNE.....	13.62 \$
<b>17. BANQUE NATIONALE</b>	
Réf. : -Frais pour perception de comptes, février 2017.....	25.00 \$
<b>18. PÉTROLES IRVING</b>	
Réf. : -Essences camion février 2017.....	63.91 \$
<b>19. NUMÉRIK SOLUTIONS D'AFFAIRES</b>	
Réf. : -Copies facturables, imprimante Écopatrouille au 2 mars 2017.....	24.07 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante réseau au 2 mars 2017.....	312.83 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante CANON.....	163.11 \$

<b>20. SERVICE DE CARTES DESJARDINS</b>	
Réf. : -Frais marchands pour février 2017.....	101.19 \$
<b>21. PIERROT L'ENTREPÔT</b>	
Réf. : -Location annuelle, espace pour remorque.....	229.95 \$
<b>22. SALON DU LIVRE DE LA CÔTE-NORD</b>	
Réf. : -Aide financière 2017.....	500.00 \$
<b>23. ORDRE DU MÉRITE NORD-CÔTIER</b>	
Réf. : -Aide financière pour activité du 4 juin 2017.....	250.00 \$
<b>24. DESI</b>	
Réf. : -Versement tel entente 2016-2017.....	96 328.00 \$
<b>25. CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE PC</b>	
Réf. : -Versement tel entente 2016-2017.....	32 109.00 \$
<b>26. BELL MOBILITY</b>	
Réf. : -Frais mensuel cellulaires écopatrouille.....	23.00 \$
<b>27. MONSIEUR SIMON DUBÉ</b>	
Réf. : -Subvention PAD, final.....	9 948.00 \$
<b>28. FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE</b>	
Réf. : -Avis de mutation, janvier et février 2017.....	12.00 \$
<b>29. CÉGEP DE SEPT-ÎLES</b>	
Réf. : -Inscription équipe MRC, volet défi à l'entreprise, Ironmars 2017.....	100.00 \$
<b>30. THERMEX CÔTE-NORD</b>	
Réf. : -Soutien aux entreprises.....	3 000.00 \$
<b>31. PAGES JAUNES</b>	
Réf. : -Frais pour février 2017, Profil virtuel et annuaire Sept-îles.....	123.26 \$
<b>32. TRANSUNION DU CANADA</b>	
Réf. : -Frais pour enquêtes de crédit, février 2017.....	100.49 \$
<b>33. TRANSPORT GAUTHIER ET DUCHAINE INC.</b>	
Réf. : -Soutien aux entreprises.....	7 000.00 \$
<b>34. ESTHÉTIQUE CAMILLE GAGNÉ</b>	
Réf. : -Soutien aux entreprises.....	3 000.00 \$
<b>35. SAAQ</b>	
Réf. : -Immatriculations Camion Dodge, VTT.....	568.25 \$
<b>36. L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE</b>	
Réf. : -Assurances-prêts aux entreprises.....	557.30 \$
<b>37. FRANCO TYP-POSTALIA</b>	
Réf. : -Location trimestrielle, machine à timbres.....	153.50 \$
<b>38. CNESST</b>	
Réf. : -Avis de cotisation 2017.....	72.38 \$
<b>39. MUNICIPALITÉ TNO LAC-WALKER</b>	
Réf. : -Remboursement TVQ au 31 décembre 2016.....	1 676.53 \$
<b>40. JARDIN COMMUNAUTAIRE POUSSE-POUSSE</b>	
Réf. : -FDT-AMV-2016/2017, Deuxième versement.....	4 700.00 \$
<b>41. OIFQ</b>	
Réf. : -Cotisation annuelle Hervé Deraps 2017-2018.....	665.11 \$
<b>42. TELUS QUÉBEC</b>	
Réf. : -Frais mensuels en date du 10 mars 2017.....	43.33 \$
<b>43. STAPLES AVANTAGES</b>	
Réf. : -Achat papeteries diverses.....	258.41 \$
<b>44. BESNIER DION RONDEAU, avocats</b>	
Réf. : -Honoraires dossier Transport Routhier YV, fonds régional.....	509.46 \$

<b>45. GESTION FREMAX INC.</b>	
Réf. : -Soutien aux entreprises.....	3 000.00 \$
<b>46. MRC DE MINGANIE</b>	
Réf. : -Aide financière transport collectif interurbain.....	14 375.00 \$
<b>47. DELOITTE</b>	
Réf. : -Services professionnels rendus, dossiers divers.....	793.33 \$
<b>48. INSIGHT CANADA INC.</b>	
Réf. : -Achat ordinateur portable, chargé de projet MR.....	1 168.10 \$
<b>49. VILLE DE SEPT-ÎLES</b>	
Réf. : -Quotes-part, équipement supra-local 2017.....	38 149.00 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES.....</b>	<b>273 700.72 \$</b>

# **ANNEXE B**

**LISTE DES COMPTES À PAYER**  
**TNO LAC-WALKER AU 16 MARS 2017**

<b>1. MRC DE SEPT-RIVIERES</b>	
Réf. : -Dépenses partageables pour mars 2017.....	14 033.58 \$
<b>2. HYDRO-QUÉBEC</b>	
Réf. : -Éclairage public pour février 2017.....	593.83 \$
Réf. : -Électricité centre comm. du 24-12-2016 au 24-02-2017.....	920.66 \$
<b>3. CONSEIL DES MONTAGNAIS UASHAT MAK MANI-UTENAM</b>	
Réf. : -Collectes des ordures et recyclage pour février 2017.....	1 734.00 \$
Réf. : -Ajustement pour janvier 2017.....	25.67 \$
<b>4. BESNIER DION RONDEAU</b>	
Réf. : -Dossier lot 57, Lac Daigle, mise en demeure pour taxes impayées.....	114.98 \$
<b>5. MINISTRE DES FINANCES</b>	
Réf. : -Services de la sûreté du Québec pour 2017.....	20 424.00 \$
<b>6. L'IMMOBILIÈRE</b>	
Réf. : -Gestion du rôle, mars 2017.....	1 906.67 \$
<b>7. VILLE DE SEPT-ÎLES</b>	
Réf. : -Enfouissement sanitaire pour janvier 2017.....	461.88 \$
<b>8. GROUPE ENVIRONEX</b>	
Réf. : -Analyses eau février 2017.....	471.37 \$
<b>9. ÉQUIPEMENTS NORDIQUES</b>	
Réf. : -Déneigement pourtour Lac Daigle, 1 février 2017, vers. #4 et #5.....	13 231.72 \$
Réf. : -Déneigement 1.7 KM, 1 février 2017, vers. #4 et #5.....	2 602.86 \$
<b>10. PUROLATOR</b>	
Réf. : -Transport, Achats de Néons pour platinium NSF.....	12.40 \$
<b>11. SPCA CÔTE-NORD</b>	
Réf. : -Entente pour 2017.....	1 000.00 \$
<b>12. RESSOURCE DE RÉINSERTION LE PHARE</b>	
Réf. : -Réception des matières recyclables, février 2017.....	37.37 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES .....</b>	<b>57 570.99 \$</b>